

ANP

**LE CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP INSTALLE
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA DOCUMENTATION
ET DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE**

Page 2

HYDROCARBURES

**LE PÉTROLE REBONDIT
SUR LES MARCHÉS
À 75,17 DOLLARS**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5108 | Jeudi 26 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HOUSSEM AOUAR :

**« JE SUIS TOUJOURS
À 100% POUR
LA SÉLECTION »**

Page 14

MENSONGE D'UNE DÉPUTÉE FRANÇAISE

**L'ALGÉRIE DÉPOSE
PLAINTTE**

Page 3



**PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
LES DG DE L'APS
ET DE TDA TOUJOURS
EN POSTE**

Page 2

**VIANDES, PNEUS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DES PRODUITS PHARES
VONT ÊTRE RÉGULÉS**

Page 5

70^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Lancement d'un concours pour la réalisation d'œuvres audiovisuelles

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a annoncé, mercredi, le lancement d'un concours national pour la réalisation d'œuvres audiovisuelles historiques destiné aux établissements spécialisés, et ce, dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

Le ministère a précisé sur son site officiel que ce concours concernait les longs métrages documentaires, les courts métrages historiques, les séries, les capsules et les séries d'animation historiques.

Les projets doivent aborder la période de la résistance populaire, le mouvement national ou la guerre de libération, a souligné le ministère, qui a invité les établissements spécialisés à « soumettre leurs projets au Centre national d'études et de recherche sur la résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, dans un délai n'excédant pas 15 jours ».

Pour être retenus, les projets doivent « présenter une nouvelle approche sur la Révolution de libération, dans sa symbolique, sa stratégie politique et militaire, sa mobilisation populaire et son action médiatique et diplomatique » et « refléter les valeurs humaines nobles et la dimension mondiale de la Révolution de libération », selon la même source.

Les établissements intéressés par ce concours doivent télécharger son programme et son règlement et consulter les conditions techniques et administratives sur le site web www.m-moudjahidine.dz. Les œuvres éligibles seront soumises à un jury spécialisé.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Les DG de l'APS et de TDA toujours en poste

Les directeurs généraux de l'agence Algérie Presse Service (APS) et de l'Etablissement public de Télédiffusion (TDA) sont toujours en poste et ils donnent satisfaction dans l'exercice de leur fonction, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la communication de la présidence de la République.

« La Direction générale de la communication de la présidence de la République précise que les directeurs généraux de l'agence Algérie Presse Service (APS) et de l'Etablissement public de télédiffusion (TDA) sont toujours en poste et qu'ils donnent satisfaction dans l'exercice de leur fonction », lit-on dans le communiqué.

R.N.

ANP

Le Chef d'Etat-major de l'ANP installe le directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé mercredi, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, l'installation officielle du général Rochdi Fethi Moussaoui, dans les fonctions de directeur général de la documentation et de la sécurité Eextérieure en remplacement du général-Major Mehena Djebbar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« **A**u nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 19 septembre 2024, j'installe officiellement le général Rochdi Fethi Moussaoui, dans les fonctions de directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, en remplacement du général-Major Mehena Djebbar. Aussi, je vous ordonne de tra-



vailler sous son autorité et d'exécuter ses ordres et instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois républicaines en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution », précise la même source. Cette occasion était une opportunité que le Général d'Armée a saisie pour « dispenser aux cadres de cette Direction un ensemble d'instructions et d'orientations afin de continuer à consentir davantage d'efforts au service de l'Algérie et pour préserver ses intérêts suprêmes, les exhortant à soutenir leur nouveau Chef et l'assister dans l'accomplissement de ses missions, en s'engageant totalement et fidèlement à s'acquitter des missions dévolues avec toute la rigueur et la per-

sévérance nécessaires », note le communiqué. Monsieur le général d'Armée « a salué les qualités du général-major Mehena Djebbar et les rôles importants qu'il a tenus au sein de l'institution militaire, comptant parmi ceux qui ont consacré leur vie au service de la Nation et à la défense de la République, en ce qu'il a assumé comme responsabilités avec succès et maîtrise, faisant preuve, tout au long de son parcours professionnel, de hautes compétences, d'un professionnalisme avérés et une grande capacité à traiter minutieusement les différents dossiers ». Par la suite, Monsieur le général d'Armée a supervisé la cérémonie d'approbation du procès-verbal de passation de consignes, conclut le communiqué du MDN.

R.N.

MDN

Deux terroristes abattus et 12 éléments de soutien arrêtés en une semaine

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), ont, durant la période allant du 18 au 24 septembre, abattu deux terroristes et arrêté douze éléments de soutien aux groupes terroristes, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté durant la période du 18 au 24 septembre 2024 plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu (2) terroristes et a récupéré un (1) fusil semi-automatique de type Simonov et d'autres objets et ce, lors d'une opération qualitative à Tébessa. Dans le même contexte, et grâce aux « efforts des unités de l'Armée nationale populaire, le terror-

iste dénommé Ouled El Bekkay Mohamed dit « Hama », s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sixième Région militaire, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (12) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 30 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (11) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 13,21 kilogrammes de cocaïne et 862 398 comprimés psychotropes ont été saisis, ajoute la même source. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Tindouf, des

détachements de l'ANP ont arrêté 237 individus et saisi 17 véhicules, 92 groupes électrogènes, 49 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 15 autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 5 pistolets automatiques, 10 fusils de chasse 76 730 litres de carburants, 68 quintaux de tabac ainsi que 386 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Par ailleurs, « les garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales des tentatives d'émigration clandestine de 176 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 288 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », souligne le communiqué du MDN.

R.N.

MENSONGE D'UNE DÉPUTÉE FRANÇAISE

L'Algérie dépose plainte

C'est désormais devant les tribunaux que la députée européenne Sarah Knafo devra répondre de ses mensonges sur l'Algérie. Ayant sciemment véhiculée des fake news, cette députée affiliée au parti d'extrême droite Reconquête que dirige le sinistre Eric Zemmour a, en effet, fait l'objet d'une plainte déposée par l'Etat algérien auprès du tribunal judiciaire de Paris. L'information a été confirmée hier par l'agence de presse APS.

PAR KAMAL HAMED

La députée européenne Sarah Knafo est la compagne du multi-condamné pour haine raciale, Eric Zemmour, connu pour ses positions anti-immigration et surtout antialgériennes. Cette plainte fait suite à un très gros mensonge répandu par cette députée. En effet, cette élue avait indiqué que l'Algérie perçoit chaque année de la France une aide au développement de 800 millions d'euros. Pas moins. Cette annonce de cette somme fantaisiste a été faite sur le plateau d'une chaîne de télévision française, il y a juste



quelques jours. « Est-ce que vous savez par exemple qu'on donne 800 millions d'euros à l'Algérie en aide publique au développement ? », a-t-elle dit, ajoutant que même la Chine « la première puissance économique du monde », bénéficiait aussi d'une aide publique française de 120 millions d'euros, avait elle soutenue. « Alors qu'on fait des appels aux dons pour financer des scanners à l'hôpital Georges Pompidou », a-t-elle ajouté sur un ton de regret.

Ce gros mensonge, sciemment diffusé, qui a fait sensation en France en provoquant une levée de boucliers des milieux xénophobes et anti-algériens, a bien vite été démenti. Des médias français, dont la première chaîne de télévision en France, à savoir TF1, ont en effet, après vérification, constaté que c'est un chiffre inventé de toute pièce et qui n'est donc que le fruit de l'imagination de cette députée qui n'a jamais caché sa haine envers l'Algérie.

Le montant de 800 millions d'euros est en fait le total de 5 années d'aide, de 2017 à

2021, soit 130 millions d'euros par an, selon ce qu'a indiqué la chaîne de télévision TF1. Ce n'est pas la première plainte qui vise Sarah Knafo suite à ces propos mensongers.

Lundi dernier, l'avocat franco-algérien Nabil Boudi a annoncé qu'il saisira la justice contre l'élue de Reconquête pour diffusion de fake News. « Une plainte sera déposée au Parquet de Paris contre cette Députée européenne pour diffusion de fake news », a écrit sur X l'avocat qui défend aussi la boxeuse algérienne Imène Khelif dans sa plainte pour « harcèlement aggravé », déposée à Paris contre certaines personnalités influentes qui l'avaient attaqué pendant les derniers Jeux olympiques de Paris.

Cette nouvelle affaire, qui intervient dans un contexte politique français marqué par la montée des idées d'extrême droite, prouve que des milieux politiques affiliés à cette mouvance politique fasciste n'hésitent pas à recourir même aux mensonges pour tenter de diaboliser l'Algérie. Cette députée, qui est la campagne d'Eric

Zemmour, le chef du parti Reconquête, n'est donc pas un cas isolé puisqu'elle s'inscrit en droite ligne dans un contexte politique global qui agite l'ensemble de la France.

Cette montée en puissance des xénophobes, qui n'ont jamais fait mystère de leur aversion envers l'Algérie, risque fort bien de déteindre négativement sur les relations entre les deux pays.

K. H.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Attaf préside à New York une réunion des MAE du groupe A3+

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a présidé à New York une réunion des ministres des Affaires étrangères du groupe A3+ tenue à l'initiative de l'Algérie, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Le groupe A3+ comprend les trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Algérie, Sierra Leone et Mozambique), ainsi que le Guyana, qui a des liens de solidarité historiques avec le continent africain. La Somalie a également pris part à cette réunion en prévision de son mandat au Conseil de sécurité qui débutera le 1er janvier 2025, succédant au Mozambique, selon le communiqué. « Tenue à l'initiative de l'Algérie, qui assure la coordination du groupe, cette réunion a permis de renouveler l'engagement en faveur de la poursuite de la concertation régulière et de la coordination étroite sur les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, et d'examiner les moyens de préserver ce mécanisme de concertation et de le rendre plus performant et plus cohérent », a précisé la même source. Cette rencontre s'inscrit également « dans le cadre des préparatifs de la prochaine édition de la Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, prévue début décembre à Oran », a ajouté le communiqué, soulignant que « la création du groupe A3 constitue l'un des acquis majeurs du « processus d'Oran » lancé il y a plus de 10 ans ».

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen du suivi de la rentrée scolaire et universitaire

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la rentrée scolaire et universitaire, ainsi qu'à l'examen de projets de décrets exécutifs relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

« Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 25 septembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la rentrée scolaire et universitaire, ainsi qu'à l'examen d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement, visant à améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions de scolarisation, et à promouvoir les normes techniques et pédagogiques applicables à l'investissement privé dans le domaine éducatif, et à assurer la complémentarité avec le secteur public à travers la consécration de la loi d'orientation sur l'éducation

nationale comme une référence fondamentale pour l'activité de ces établissements. Par ailleurs, et en application des directives de monsieur le président de la République relatives à l'organisation du commerce extérieur, le Gouvernement a examiné les moyens de renforcement du cadre réglementaire relatif à la protection et à la promotion de l'économie nationale à travers la régulation des importations et des exportations et la consolidation des équilibres économiques afin d'éviter tout déséquilibre du marché national. Dans le même cadre, le Gouvernement a parachevé l'examen du projet de décret exécutif relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail, visant le renforcement du cadre réglementaire régissant la profession du commissionnaire en douane, et à renforcer sa contribution aux efforts de développement des services des douanes. Enfin, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'acquisition du logement promotionnel public ».

CONSEIL DE LA NATION

Une rencontre consultative de la Ligue des sénats et Conseils consultatifs d'Afrique et du monde arabe

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part, les 26 et 27 septembre à Malabo (Guinée équatoriale), à la 11^e rencontre consultative de la Ligue des sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution. « Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part, les 26 et 27 septembre 2024 à Malabo (Guinée équatoriale), à la 11^e rencontre consultative de la Ligue des sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe », a précisé le communiqué, ajoutant que la délégation sera « conduite par le vice-président du Conseil de la nation, M. Ahmed Kharchi, en qualité de représentant du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil ». Cette rencontre portera sur « le renforcement de l'action parlementaire commune des pays du Sud pour relever les défis de développement et environnementaux », et ce, à travers trois séances consacrées à l'examen et au débat de plusieurs questions, notamment « Les partenariats et initiatives interrégionales : opportunités d'intégration et de développement », « Les pays du Sud et l'intelligence artificielle : défis et opportunités » et « Le renforcement et la promotion des moyens de lutte contre la désertification et l'érosion des sols », selon la même source. A noter que la délégation parlementaire est composée du vice-président du Conseil de la nation, M. Ahmed Karchi, et du sénateur Redouane Boughlaba.

REKIK :

« Les barrages seront approvisionnés par des stations de dessalement pour alimenter les wilayas touchées par le stress hydrique »

En plus de rétablir l'alimentation en eau potable dans les wilayas touchées par les intempéries automnales, l'Algérienne des eaux (ADE) s'engage à garantir un approvisionnement continu en eau potable pour les zones affectées par le stress hydrique, a déclaré le directeur général de l'entreprise, M. Mustapha Rekik.

PAR CHHAINE ASTOUATI

« L'année dernière, 22 wilayas étaient concernées par des perturbations dans l'alimentation en eau potable. Grâce à la réception de plusieurs projets réalisés par l'État, nous ne sommes aujourd'hui plus qu'à 11 wilayas », a affirmé M. Rekik, ajoutant que toutes les communes seront alimentées avec l'achèvement des projets en cours.

Avant la fin de l'année 2024, le ministère des Ressources en eau compte recevoir 65 forages et entamer la réalisation de 52 autres forages. Pour les projets à long terme, le secteur table sur des projets de transfert à partir des stations de dessalement d'eau de mer vers les barrages pour desservir les wilayas en manque de cette ressource. À titre d'exemple, a déclaré l'invité de la Chaîne 3, le barrage Koudiat-



Acerdoune, d'une capacité de 600 millions de m³, qui alimente 4 wilayas, n'est rempli qu'à environ 30 millions de m³. Pour l'alimenter, un

projet de transfert sur une distance de 47 km à partir de la station de dessalement de Cap Djinet est envisagé.

C.A.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'un projet de décret exécutif fixant les procédures d'agrément des établissements privés d'éducation

Le Gouvernement a examiné, mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de sa réunion consacrée au suivi

de la rentrée scolaire et universitaire, le Gouvernement a examiné « un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement », précise la même source.

Ce projet de décret exécutif vise à améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions de scolarisation, et à

promouvoir les normes techniques et pédagogiques applicables à l'investissement privé dans le domaine éducatif, et à assurer la complémentarité avec le secteur public à travers la consécration de la loi d'orientation sur l'éducation nationale comme une référence fondamentale pour l'activité de ces établissements, souligne la même source.

R.N.

RENTÉE SCOLAIRE

Lancement, dimanche prochain, des inscriptions au préscolaire pour les enfants nés en 2019

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mercredi, que les inscriptions aux classes préscolaires pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 seront lancées dimanche prochain et se poursuivront jusqu'au 9 octobre. L'opération se fait uniquement via le système d'information du secteur de l'Éducation nationale, a tenu à préciser le ministère, ajoutant que les parents sont appelés à s'inscrire aux classes préscolaires sur le lien suivant : <https://awlya.education.dz>. Les parents adhérents à l'«espace parents» sur le système d'information du secteur de l'éducation nationale doivent remplir le formulaire d'inscription numérique et choisir d'une

(1) à cinq (5) écoles primaires parmi les établissements proposés comptant des groupes d'éducation préscolaire, lit-on dans le communiqué. Le parent ou le tuteur légal doit téléverser des photos ou des copies des documents justifiant le lien de parenté avec l'enfant et le lieu de résidence ou de travail, selon le cas. Le parent ou le tuteur est appelé à garder le formulaire d'inscription dûment rempli sur le système d'information comportant le nom d'utilisateur et le mot de passe. Pour les parents non adhérents à l'«espace parents», ils doivent d'abord ouvrir leurs propres comptes via le lien susmentionnés afin qu'ils puissent saisir les informations contenues dans le formulaire d'inscrip-

tion aux classes préscolaires suivant les mêmes étapes.

Les parents seront informés des résultats d'examen de leurs demandes à travers l'espace qui leur est dédié sur la plateforme du secteur de l'Éducation nationale. Les listes des admis seront affichées, jeudi le 10 octobre 2024, au niveau des établissements scolaires concernés, a ajouté la même source. Les élèves pourront, ainsi, rejoindre les écoles primaires où ils ont été admis, le 13 octobre 2024. Par ailleurs, toute inscription en dehors de la plateforme du ministère de l'Éducation est considérée nulle en non avenue, a conclu le ministère.

R.N.

INONDATIONS/CAMPS DE RÉFUGIÉS PRÈS DE TINDOUF

Remise d'un lot d'aides alimentaires

Un lot d'aides alimentaires et logistiques a été remis aux réfugiés sahraouis suite aux inondations ayant touché les camps de réfugiés près de Tindouf, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. S'exprimant lors d'un point de presse tenu à cette occasion, le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a indiqué que « cette action de solidarité intervient en application des instructions des hautes autorités du pays visant à assurer une intervention d'urgence en vue de prendre en charge les sinistrés des récentes intempéries parmi les réfugiés sahraouis signalant que des caravanes similaires arriveront incessamment dans la région ». Et d'ajouter que cet élan de solidarité avec les frères sahraouis intervient après les intempéries enregistrées dernièrement dans la région, et surtout le camp de réfugiés sahraouis de Dakhla. Ciblent environ 200 familles sahraouies touchées par les intempéries, cette caravane comprenant notamment 200 tentes et 300 couvertures, en plus de diverses denrées alimentaires, don de la wilaya de Tindouf et des organismes humanitaires, a-t-on ajouté de même source.

R.N.

VIANDES, PNEUS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Des produits phares vont être régulés



L'Etat va s'engager à réguler certains produits à l'importation. Pour les produits agro-alimentaires, le sucre et les viandes vont bénéficier d'un programme spécial visant à mettre terme à leurs importations anarchiques.

PAR FAUÇAL ABDELGHANI

Même cas de figure pour les matériaux de construction et les pneus ; ils seront placés sous l'encadrement d'un quota précis d'importation, d'autant que seul le ciment est interdit d'être importé.

Cette décision issue du dernier conseil de ministres, vise à mettre terme aux importations anarchiques. Le président de la République a averti que les lobbies d'importation seront soumis aux règles de transparence des transactions commerciales en vigueur. Dans ce cadre, le gouvernement s'attelle à réserver un quota d'importation de 200.000 pneus en constant qu'une pénurie en cette matière a affecté le marché durant ces 2 derniers mois. Il convient de signaler que la priorité est accordée aux pneus des camions et bus qui sont fabriqués en Algérie. Une enquête nationale de certaines directions du commerce à l'Est du pays a révélé selon un média national que « des réseaux d'importations font gonfler les prix en obtenant jusqu'à 1000 DA de marge bénéficiaire pour un seul pneu vendu ». « Des pratiques qui font entorse à la loi », ajoutent des responsables du secteur du commerce qui ont indiqué que « ce marché sera étroitement surveillé » pour

des quotas fixés et qui ne devraient dépasser les 300.000 unités avant la fin de l'année. Même constat pour les viandes rouges ovines et bovines dont le quota d'importation a été fixé à 60.000 tonnes avant la fin de cette année.

Dans ce marché où opèrent 90 importateurs agréés, l'Etat sera désormais plus regardant. Certains importateurs selon une source du ministère du commerce ont importé cette année que 10.000 tonnes de viandes en refusant d'appliquer la directive de plafonnement des prix. Le gouvernement persiste sur cette décision en informant qu'en cas de non respect de cette décision, des sanctions sont prévues parmi lesquelles le retrait d'agrément des importateurs récalcitrants. Conformément aux décisions prises dans le cadre de la régulation des matériaux de construction,

seuls des quotas prédéfinis pour les besoins des chantiers en projet seront accordés en rappelant que l'Algérie peut se passer de l'importation du ciment qui a été interdite depuis 2 ans. Depuis, l'Algérie exporte ce produit vers d'autres pays en contribuant aux recettes du Trésor public. Décidément, les circuits frauduleux de l'import n'ont pas de chance d'activer dans un environnement commercial qui a tendance à s'assainir. Le dernier avertissement du président de la République sonne le glas pour cette catégorie de « parasites » qui veulent nuire constamment à l'économie nationale. La lutte contre ceux qui stockent illicitement des produits pour les revendre plus chers et ceux qui provoquent délibérément des pénuries sera combattue avec des sanctions judiciaires sévères.

F. A.

OPEP

La demande de pétrole va croître au moins jusqu'en 2050

La demande mondiale de pétrole devrait continuer à croître «au moins» jusqu'en 2050, a indiqué, hier mardi l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui décrit la sortie des énergies fossiles comme «un fantasme».

Selon l'édition 2024 de son rapport sur les perspectives de la demande pétrolière mondiale, l'Opep voit la demande progresser de 17% entre 2023 et 2050, de 102,2 millions de barils par jour (mb/j) à 120,1 mb/j à la fin de la période.

L'organisation revoit au passage significativement à la hausse sa projection pour 2045 à 118,9 mb/j contre 116 mb/j dans l'édition précédente de son rapport sur les perspectives de la demande pétrolière mondiale, dont la dernière mouture a été dévoilée mardi.

« Ces prévisions soulignent que le fantasme de la sortie progressive du pétrole et du gaz n'est pas conforme à la réalité », souligne l'Opep estimant que la croissance de la demande pétrolière sera portée principalement par les pays hors OCDE, au premier rang desquels l'Inde, alors qu'elle baissera à compter de 2030 chez les pays de l'OCDE (principalement des pays développés). A elle seule, l'Inde verrait sa demande croître de 8 mb/j sur 2023-2050. Parmi les principaux facteurs de soutien de cette demande de pétrole et de l'énergie en général, l'accroissement de la population mondiale, qui passerait de quelque 8 milliards d'habitants aujourd'hui à 9,7 mil-

liards d'ici 2050, une croissance là encore tirée par les pays hors de l'OCDE, notamment en Afrique et en Asie.

Du point de vue des secteurs, « la plus forte demande supplémentaire au cours de la période de prévision est prévue pour les secteurs de la pétrochimie, du transport routier et de l'aviation », indique le rapport. Malgré une montée en puissance des voitures électriques, l'Opep estime que les véhicules thermiques « devraient continuer à dominer le transport routier ». L'Opep met en avant plusieurs « obstacles » à l'essor des véhicules électriques : les réseaux électriques, la capacité de fabrication de batteries et l'accès aux minéraux essentiels.

L'organisation s'attend aussi à une « pression », tant des décideurs politiques que des populations sur des ambitions « trop élevées » en matière de déploiement des énergies renouvelables ou des véhicules électriques. Ces prévisions interviennent au lendemain de l'annonce de 1 600 suppressions de postes au sein du géant suédois de la batterie Northvolt, notamment en raison du ralentissement de la demande. Afin de satisfaire la demande grandissante de brut, l'Opep estime à plus de 17 000 milliards de dollars le montant des investissements cumulés nécessaires pour le secteur, soit quelque 640 milliards de dollars par an en moyenne d'ici 2050, majoritairement dans l'exploration et la production d'or noir.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2024-2025

Cherfa appelle les acteurs du secteur à la mobilisation pour la réussite de la saison agricole

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a appelé, mardi à Alger, les acteurs du secteur à une mobilisation totale pour la réussite de la saison agricole et la concrétisation de l'engagement commun à cultiver près de 3,7 millions d'hectares au titre de la campagne labours-semailles 2024-2025, qui débutera le 1er octobre prochain.

Présidant une rencontre nationale avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas, les directeurs des coopératives agricoles, les représentants des instituts techniques relevant du secteur et plusieurs parties concernées par la campagne labours-semailles, le ministre a affirmé que « toutes les conditions sont réunies pour le lancement, sur de bonnes bases, de la nouvelle saison agricole, à travers laquelle nous comptons produire 1,645 millions de tonnes de blé dur, conformément aux orientations du président de la République et de son engagement à atteindre l'autosuffisance en blé dur et à ne plus recourir à son importation à compter de 2025 ».

Le ministre a fait savoir que 1,17 million d'hectares avaient été consacrés à la culture de l'orge, soulignant que le secteur œuvrait, conformément aux orientations du président de la République, à assurer une production locale d'orge répondant aux besoins nationaux pour ne plus recourir à son importation à compter de 2026.

Selon le ministre, « les fortes précipitations enregistrées dans toutes les régions du pays et les préparatifs en prévision de la saison labours-semailles 2024-2025 permettent de lancer la campagne de labours le 1er octobre et de la parachever vers la fin du mois ».

Cette rencontre, a-t-il dit, vise à « finaliser la feuille de route conjointe des services locaux et des partenaires du secteur pour garantir la réussite de la saison agricole ».

Il a indiqué que, conformément à l'engagement des services agricoles locaux à cultiver 3,69 millions d'hectares durant cette saison, 4,2 millions de tonnes de semences produites localement et approuvées par le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC) ont été mises à disposition, précisant que « pour la première fois, cette quantité de semences sera distribuée en fonction des spécificités de chaque wilaya et de la nature de ses terres agricoles ».

M. Cherfa a, par ailleurs, donné des instructions aux cadres du secteur, notamment pour la mise à disposition de la quantité de semences et des engrais localement avant le début de la campagne labours-semailles, le contrôle des intrants et le respect du processus technique.

Cette rencontre a également été marquée par l'installation de quatre (4) ateliers consacrés au financement de la campagne labours-semailles, à l'assurance agricole, aux semences, aux engrais et à la fertilisation technique, et aux méthodes d'irrigation, lesquels sortiront avec des recommandations qui serviront de feuille de route conjointe pour la saison agricole 2024-2025.

HYDROCARBURES

Le pétrole rebondit sur les marchés à 75,17 dollars

Les cours du pétrole se sont cabrés, hier mardi, à la faveur d'une tentative de la Chine pour relancer son économie et d'une tempête tropicale dans le Golfe du Mexique.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a clôturé en hausse de 1,72%, à 75,17 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a, lui, glané 1,69%, à 71,56 dollars.

CASBAH DE TÉNÈS

Poursuite des travaux d'urgence pour la réhabilitation vieille ville

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé la levée du gel sur l'étude complémentaire et la poursuite des travaux d'urgence pour la réhabilitation de La Casbah de Ténès.



LEVE PALESTINA

Le livre de solidarité avec le peuple palestinien



LEVE PALESTINA

Le livre de solidarité avec le peuple palestinien

Un nouveau livre intitulé «Leve Palestina» (Vive la Palestine), édité en 2024 par la maison d'édition Media Index et coécrit par un groupe de poètes algériens pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien, était en exposition au Salon national du livre Hassiba-Benbouali.

«*Écrit dans 154 pages, en arabe et en français, ce nouveau livre s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien et la documentation des sacrifices des chouchada et de la résistance du peuple palestinien, particulièrement lors de la dernière agression sioniste*», a indiqué, dans une déclaration à l'APS, la directrice de la maison d'édition Media Index, Malika Chaâlal qui a participé au Salon.



Elle a ajouté que l'idée de cette nouvelle publication, à laquelle ont pris part plus de 20 poètes de différentes régions du pays, avec des poèmes louant le courage, les sacrifices et l'héroïsme des Palestiniens face à toutes les formes de persécution et de crimes contre l'humanité, «se veut un enrichissement pour l'importante production litté-

raire réalisée dans ce domaine, tout en contribuant, grâce aux ventes de ce livre, aux opérations de solidarité dédiées au peuple palestinien». Parmi les poètes ayant pris part à ce livre, Nadia Belkacemi et Fateh Agrane. La majorité des poèmes sont accompagnés d'illustrations de l'artiste tunisien Faouzi

BATNA

Appel à l'inscription d'une opération de restauration du musée de Timgad

Une mission d'information dépêchée par la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), a appelé, à l'issue de sa visite dans la wilaya de Batna, à saisir le ministère de tutelle pour recommander l'inscription d'une opération de restauration du musée des mosaïques de Timgad. Le responsable de cette mission, Abdallah Laloui, a indiqué au terme de cette visite, dans une déclaration à l'APS et à la radio régionale de Batna, qu'un examen de ce musée situé dans l'enceinte du site archéologique de l'antique

Thamugadi, a permis de déceler d'importantes fissures qui exposent les vestiges et les pièces «rares et précieuses» de la collection du musée à d'irréversibles dommages, ce qui nécessite de recommander au ministère de la Culture la prise en charge de ce problème. La même source a souligné qu'il est aujourd'hui «nécessaire de restaurer et d'agrandir le musée, parallèlement à certains travaux de remise en état au niveau du site archéologique de Timgad qui reçoit, chaque année, plus de 100.000 visiteurs parmi les touristes nationaux et étran-

gers». Au cours de cette mission de deux jours, les membres de la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'APN ont pu détecter un certain nombre de lacunes sur les différents sites archéologiques inspectés, notamment l'aménagement insuffisant de l'ancienne dechra de Menaâ, qui remonte à plus de 10 siècles, et l'absence de revêtement de plusieurs routes qui y mènent, notamment l'axe reliant cette dechra aux balcons de Ghouffi, dans la commune de Ghassira. Lors de sa visite des sites archéologiques et touristiques de la wilaya de

Batna, la délégation de l'APN a également constaté «le besoin urgent de protéger et de clôturer certains d'entre eux, à l'image du site de Tobna, à Barika» et la nécessité de «restaurer la façade extérieure des anciens ksour de M'doukal, exemples vivants de constructions anciennes en argile», a encore indiqué M. Laloui. Il a souligné qu'une «recommandation sera soumise au ministère de la Culture quant à la réalisation, dans la wilaya de Batna, d'un musée public national où seraient conservés et exposés les différents artefacts archéologiques».

ORAN

La gare ferroviaire classée patrimoine culturel national

La gare ferroviaire d'Oran vient d'être classée et incluse dans la liste du patrimoine culturel national, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de la culture et des arts.

"La commission nationale des biens culturels a approuvé, mercredi dernier, le classement de ce bien immobilier et culturel, qu'est la gare ferroviaire d'Oran, et a procédé à son inclusion dans la liste du patrimoine culturel national", a indiqué, à l'APS, le chef du service protection du patrimoine à la Direction de la culture et des arts, Djamel-Eddine Barka.

La décision est intervenue lors des travaux de la session ordinaire de ladite commission, tenue à Alger et consacrée à l'examen des dossiers inhérents aux biens culturels immobiliers proposés au classement. Le dossier de la gare d'Oran, élaboré en coordination avec la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), a été exposé en présence de représentants de la Direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran, a fait savoir la même source. A souligner que ce monument, situé au quartier Sidi El Bachir (ex-Plateau) au centre-ville de la capitale de l'Ouest et érigé dans un style néo-mauresque, est entré en exploitation en 1913.

Décès de Bernard Pivot, une vie dédiée aux mots

Bernard Pivot, l'amoureux des mots et des livres, s'est éteint à 89 ans après une longue bataille contre le cancer. Son décès marque la fin d'une époque pour beaucoup, ayant grandi en regardant ses émissions emblématiques telles que «Apostrophes». Bernard Pivot était né à Lyon, le 5 mai 1935. Ses parents étaient épiciers. Durant la guerre, alors que son père était prisonnier, il se réfugia avec sa mère dans le Beaujolais. Il entame sa carrière dans le journalisme par un stage au Progrès de Lyon, où il développe une amitié avec Jean Hamelin, qu'il considère comme l'un de ses mentors. Leur collaboration se poursuit au Figaro, où Hamelin lui transmet l'art de rédiger un article. Pivot était un passeur de culture, un réconciliateur entre les mondes intellectuel et sportif, un professeur idéal qui rendait la lecture non seulement accessible mais aussi divertissante. À travers ses émissions, Pivot a su démocratiser la lecture et l'orthographe, transformant une activité souvent perçue comme ennuyeuse en un véritable spectacle télévisé. Son rôle dans la promotion de la littérature et de la langue française est inestimable, marquant des générations entières. En dehors de son travail à la télévision, Pivot était également un écrivain prolifique et un membre influent de l'Académie Goncourt. Sa passion pour les mots et son engagement envers la littérature étaient palpables dans tout ce qu'il entreprenait. Son départ laisse un vide immense dans le monde de la culture française, mais son héritage perdurera à travers ses livres, ses émissions et les souvenirs qu'il a créés chez ses nombreux admirateurs. Bernard Pivot restera dans les mémoires comme un fervent défenseur de la langue française et un passionné de littérature. Son style unique, mêlant humour et érudition, a su captiver des millions de téléspectateurs pendant des décennies. Au-delà de son influence médiatique, Pivot était également un homme d'une grande générosité, toujours prêt à partager son amour des mots et des livres avec le public. Sa disparition laisse un vide non seulement dans le paysage culturel français, mais aussi dans le cœur de tous les amoureux de la langue de Voltaire.

CASBAH DE TÉNÈS

Poursuite des travaux d'urgence pour la réhabilitation vieille ville

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé la levée du gel sur l'étude complémentaire et la poursuite des travaux d'urgence pour la réhabilitation de La Casbah de Ténès.

Après avoir examiné le plan permanent de préservation et de réhabilitation du secteur conservé de la vieille ville de Ténès lors d'une visite de travail et d'inspection de plusieurs installations relevant de son secteur dans la wilaya de Chlef, Mme Mouloudji a levé le gel sur l'étude complémentaire et la poursuite des travaux d'urgence pour la réhabilitation de La Casbah de Ténès, pour un montant estimé à 100 millions de dinars.

Mme Mouloudji a souligné l'importance d'accélérer la préparation des cahiers des charges et des diverses procédures administratives pour démarrer les travaux de restauration, tout en insistant sur «l'utilisation de matériaux d'origine dans ces travaux pour préserver l'aspect historique et religieux de ces monuments et de la vieille ville».

La Casbah de Ténès a été, rappelle-t-on, classée secteur conservé en 2007, et a bénéficié en 2010 d'une étude pour la préparation d'un plan permanent de préservation et de réhabilitation du secteur conservé,

puis en 2018 d'une opération pour la réalisation de travaux d'urgence au profit de 63 logements et des monuments classés de premier rang de danger qui étaient gelés. La ministre a également inspecté l'annexe de l'Agence nationale des secteurs conservés, et a accompagné un groupe d'artistes pour visiter et honorer l'un des artistes spécialisés dans le caractère populaire de

la ville de Ténès, l'artiste Mandil Ali. Elle a visité plusieurs installations relevant de son secteur, telles que le musée du martyr Ali-El Ghera. Le lancement du projet de réhabilitation du théâtre en plein air, l'inauguration de l'Institut régional de formation musicale, ainsi que d'une salle de cinéma à Ténès et deux bibliothèques figurent dans le programme de sa visite.

PRÉVUE EN SEPTEMBRE PROCHAIN À DJAKARTA

Kor Noureddine participera à une exposition internationale de calligraphie en Indonésie

Le calligraphe Kor Noureddine d'Oran est invité à une exposition internationale de la calligraphie, prévue en septembre prochain à Djakarta (Indonésie), a-t-on appris, mardi, de l'artiste.

Kor Noureddine participera aux côtés de 150 calligraphes de 30 pays à cette manifestation culturelle, qui se tiendra à la galerie des conventions du Centre islamique de Djakarta. Il exposera une seule toile de grand format intitulée "La providence divine", réalisée à la technique de l'acrylique sur tissu et sur laquelle est écrit un verset coranique de sourat "Yousouff".

Il a fait savoir que cette œuvre contient plusieurs éléments,

dont une sculpture florale et géométrique et des symboles

de l'artisanat traditionnel du patrimoine algérien.

Pour rappel, le calligraphe Kor Noureddine, le premier artiste algérien ayant une licence en histoire de calligraphie dans le monde arabe, a réalisé plus de 2.000 œuvres artistiques en calligraphie et a participé à plusieurs manifestations nationales et internationales. Il a obtenu plusieurs prix et distinctions et est également considéré comme le premier à avoir initié la création d'une galerie spéciale pour la calligraphie au niveau national. En outre, il a récemment créé un club dans cet espace situé à Oran pour enseigner aux amateurs de la calligraphie arabe de tous âges afin de contribuer à l'enrichissement de cet art en Algérie.

CONCOURS DU FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAOUIE À KHENCHELA

Le groupe Assirem remporte le premier prix

Le groupe Assirem de la wilaya de Khenchela a remporté le 1er prix du concours organisé dans le cadre du premier festival culturel national de la musique et de la chanson chaouies, clôturé mardi à la maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela.

Le jury, présidé par Messaoud Messaoudi, a annoncé, lors de la cérémonie de clôture, le couronnement du groupe Assirem, représentant la commune d'El-Hamma, suivi, à la seconde place, par la troupe Ikoudhar N'Dihya, de la wilaya de Tébessa, ex-aequo avec l'artiste Djamel Hektak de Khenchela.

Le troisième prix est revenu à l'association culturelle Nemamcha pour le folklore, de la wilaya de Khenchela, à égalité avec le chanteur Merabet Akram Ayad de la wilaya de Batna.

Le prix du jury a été décerné, ex-aequo, à Aymen Achiche, d'Oum El Bouaghi, Djassem Badaoui, de Khenchela et à l'association Dihya de Bir El Ater (Tébessa), tandis que le prix du commissariat du festival, institué pour encourager les artistes aux besoins spécifiques, a été remporté par les musiciens Boudjehine Abderrezak, du groupe Assirem, et Sellat Abdennacer de l'association Dihya de Bir El Ater.

Le commissaire du festival, Mohamed El Alouani, a rappelé, en marge de la cérémonie de clôture, que le sacre du groupe Assirem le qualifie pour le



Festival national de la chanson amazighe, prévu en fin d'année à Tamanrasset. *"Même si la compétition a été particulièrement serrée, tous les participants ayant affiché un niveau intéressant, le groupe auréolé du 1er prix a su se démarquer en matière de présence sur scène, de rythme et de justesse musicale"*, a souligné M. El Alouani.

Les membres du jury ont recommandé *"la persévérance dans le travail pour faire de ce festival un important rendez-vous culturel favorisant les contacts et les échanges d'expérience entre artistes"*.

Ils ont également invité les artistes et les jeunes talents à bénéficier de l'expérience des grandes figures artistiques de la région des Aurès, avant d'exhorter les établissements culturels à ouvrir des ateliers de formation au

profit des musiciens et des artistes amateurs. Par ailleurs, le comité de la conférence scientifique organisée à l'occasion de cet événement, a appelé, par la voix de son président, Mokhtar Kabba, à la création d'un *"institut à rayonnement régional pour la formation en musique du genre chaoui"*.

La 1re édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson chaouie, organisée sous le slogan *"Chanson chaouie, préservation du patrimoine et de l'identité"*, a permis à de nombreux groupes, folkloriques et modernes, de *"faire étalage de leur talent et de faire montre d'un talent certain en se produisant, quatre jours durant, devant un public nombreux et réceptif, sur la scène du théâtre de verdure Zouleikha-Louadj"*, ont souligné des membres du commissariat de la manifestation.

Présentation de la 1re production du TR d'Aïn-Defla "Sarkhatou El Oussoud"

La pièce de théâtre *"Sarkhatou El ous-soud"* (Cris des lions), la première production du théâtre régional Tayeb-Chérif-Mohamed d'Aïn-Defla, relatant l'histoire de la Guerre de libération, a été présentée dans la soirée de lundi devant un public conquis.

L'histoire constituant la trame de la pièce, inspirée de faits réels, se déroule dans la maison d'un certain M. François, d'un père Algérien, laquelle a été transformée par l'armée coloniale en centre de transmission pour tenter de localiser un centre de commandement de moudjahidine.

Outre la barbarie de la colonisation et les exactions commises à l'encontre du peuple algérien, la pièce théâtrale *"Sarkhatou El oussoud"* traduit aussi l'épopée du peuple algérien qui a décidé un 1er novembre 1954 de se soulever pour mettre un terme à 132 ans de colonisation. *"Cette pièce est une façon de rendre un grand hommage aux millions de martyrs qui se sont sacrifiés pour la libération de ce pays"*, a déclaré Sidi Ahmed Kara AHCène, indiquant que le jeune public qui a assisté a été subjugué par le spectacle joué par des comédiens bourrés de talents à l'image de Rédha Takherist, Chafik Ben Mohamed Tichoudad et Khaoula Ben Chabane. Après une présentation au théâtre communal Mahfoud-Touahri de Miliana, prévue mardi, le metteur en scène a annoncé qu'une tournée débutera la semaine prochaine à travers plusieurs wilayas de l'ouest du pays.

Festival culturel du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès

La 14e édition du Festival culturel du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès s'est ouverte lundi soir au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, avec la participation de six troupes en lice et en présence d'une foule constituée essentiellement d'amateurs du 4e art.

Dans un message lu par le directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture, Cheddad Bezigh, en ouverture de ce festival, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné : *"Nous célébrons l'art, le théâtre et les créateurs dans le sillage de la mémoire de grands noms artistiques pour partager avec l'ensemble des artistes et dramaturges leur fête créative dans ce festival culturel local du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès dans sa 14e édition."*

"En application des instructions du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, soutenant la créativité et pour encourager les créatifs à travers l'organisation de telles manifestations, nous confirmons notre grand souci de valoriser les efforts destinés à servir le théâtre en Algérie", a affirmé la ministre.

"Dans le secteur de la culture et des arts et conformément à des visions sérieuses et des objectifs spécifiques, nous œuvrons à catalyser toutes les énergies et offrir aux dramaturges l'atmosphère la plus appropriée pour fournir l'effort et relever davantage de défis", a-t-elle déclaré.

"L'édition de 2024 de ce festival intervient à un moment où nous commémorons la naissance d'un artiste de la trempe des grands qu'est Abdelkader Alloula qui a beaucoup donné au théâtre algérien et à travers lui nous exprimons notre fierté de notre théâtre et de ceux qui nous ont quitté laissant une grande empreinte

et ceux encore en vie à poursuivre ce parcours", a-t-elle ajouté.

Soraya Mouloudji a qualifié le festival de Sidi Bel-Abbès de *"valeur ajoutée et acquis portant des germes d'illustration à travers un riche programme, surtout que cette 14e édition se tient en hommage à un grand critique dramaturge qu'est le professeur et critique théâtral Kamel Mustapha Bendimerad, un maître des dramaturges et des critiques"*.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, organisée exceptionnellement à Oran parce que le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès fait l'objet d'une opération d'aménagement, a été marquée par la présentation de spectacles du théâtre de rue signés par la coopérative du théâtre "Ed-Dik" et la troupe "El Halqa" de Sidi Bel-Abbès et un autre en genre de Halqa animé par les artistes Nibal Abdelkader, Abbès Sedjraoui et Amine Missoum.

ORAN

La réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc connaît une cadence accélérée

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer à Cap blanc (ouest de la wilaya d'Oran) a atteint 85%, a-t-on appris, samedi, du wali, Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de ce projet en cours de concrétisation dans la commune d'Aïn El-Kerma, le même responsable a souligné que les travaux s'effectuent à une cadence accélérée et que la réalisation des gros œuvres a atteint 85% pour être achevée en juillet prochain suivant le programme et les engagements de l'entreprise de réalisation. Il a souligné que les travaux d'installation et de montage des équipements avancent à un rythme acceptable devant ainsi permettre la réception du projet dans les délais impartis. Les tests débutent en octobre prochain et la station entrera en exploitation avant



fin décembre prochain, a-t-on fait savoir.

Le wali d'Oran a mis l'accent sur l'importance du projet pour les habitants de plusieurs wilayas de l'ouest du pays, dont Tlemcen, Aïn-Témouchent,

Sidi Bel-Abbès, Mascara et d'autres, qui bénéficieront des quotas actuellement destinés à approvisionner la wilaya d'Oran en eau potable dont 120.000 mètres cubes de la station de dessalement d'eau de mer d'Aïn-

Témouchent qui seront réorientés vers les wilayas d'Aïn-Témouchent et de Sidi Bel-Abbès et une partie des eaux de la station d'El-Macta qui seront réorientés vers la wilaya de Mascara ce quota qui bénéficiera à cette wilaya devra atteindre 120.000 m3, actuellement à 150.000 m3/jour.

Le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc est d'une capacité de 300.000 m3/jour avec un réseau de distribution de 48 kilomètres de canalisations et deux réservoirs le premier de 50.000 m3 situé à Ain Tassa (commune d'Aïn El Kerma) et le second de 30.000 m3 à Bousfer (daira d'Aïn Turck) outre deux réservoirs pour réduire la tension.

La réalisation de cette importante infrastructure est confiée aux filiales du groupe Sonatrach représentées par la compagnie algérienne d'énergie (AEC), l'entreprise nationale de génie civil et bâtiment GCB et l'entreprise publique des grands travaux pétroliers GTP outre le groupe Cosider.

MÉDÉA

Livraison du centre anti-cancer d'Ouzera, fin 2024

Le Centre anti-cancer d'Ouzera (Médéa) sera livré à la fin de l'année en cours, a annoncé, samedi, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, précisant que cette infrastructure sanitaire spécialisée aura une vocation régionale. «La prise en charge de cancéreux issus de la wilaya de Médéa et d'autres wilayas du pays est appelée à être améliorée encore davantage à la faveur de la réception, fin décembre 2024, du centre anti-cancer (CAC) d'Ouzera qui enregistre un taux d'avancement des travaux estimé à plus de 80%», a indiqué le ministre en marge d'une visite d'inspection du projet en question.

M. Saïhi a affirmé que le CAC d'Ouzera aura une vocation régionale et contribuera à désengorger les struc-

tures spécialisées de prise en charge des malades atteints de cancer situées au centre du pays (Alger et Blida) et accueillera, une fois en exploitation, des patients issus de différentes régions du pays.

Outre le traitement des cancéreux adultes, le futur CAC d'Ouzera se spécialisera également dans le traitement de certains types de tumeurs cancéreuses qui atteignent des enfants, comme c'est le cas actuellement pour le centre anti-cancer de Bab-El-Oued (Alger), a fait savoir le ministre de la Santé.

Relevant l'amélioration de la couverture sanitaire, il a ajouté que «le programme de promotion de la santé publique initié depuis quelques années a permis la création de nom-

breux pôles médicaux, tels que ceux d'Adrar, Tindouf, Tamenrasset, Béjaïa et Tlemcen, devant être renforcés, prochainement, par le pôle médical de Médéa qui a bénéficié d'un ensemble d'établissements sanitaires à même de contribuer à assurer une meilleure prise en charge des patients», a-t-il dit. D'une capacité de 120 lits, le CAC d'Ouzera abritera, aussi, des services de chirurgie, cardiologie et un autre pour les urgences médicales dans l'optique d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux pour les habitants de la wilaya et des autres régions du pays.

M. Saïhi a procédé, lors de son déplacement à Médéa, à la pose de la première pierre du projet de construction

d'un complexe «mère et enfant» au chef-lieu de la wilaya sur une superficie de quatre hectares. Le futur établissement aura une capacité d'accueil de 120 lits, selon les explications fournies par le bureau d'étude en charge de ce projet.

Cette infrastructure sanitaire est composée de blocs opératoires, de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale.

D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétriques, à la néonatalogie, la chirurgie pédiatrique et aux urgences médicales, sont aussi prévus au sein de ce complexe dont les délais de réalisation sont fixés à 26 mois.

TIZI-OUZOU

Le CRA lance une campagne de sensibilisation contre les feux de forêt

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, samedi, à Tizirt (nord de Tizi-Ouzou), une campagne de sensibilisation pour lutter contre les feux de forêt. Le coup d'envoi de cette campagne lancée au niveau de la ville côtière de Tizirt, sous le slogan : «Ma forêt, mon poumon, non à l'extinction de la nature, chaque seconde compte, agissons vite», a été donné par la présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui, en compagnie des autorités locales.

Dans une déclaration à la presse, Mme Hamlaoui a souligné que cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme de son organisation humani-

taire pour la saison estivale 2024 qui touche toute la wilaya de Tizi-Ouzou. La responsable du CRA qui a procédé aussi à l'installation d'un centre de secours au niveau de la grande plage a fait savoir, à ce propos, que des équipes de secouristes bénévoles, affiliées aux comités locaux de la wilaya (27 dont 3 en instance d'installation) vont faire un roulement au niveau de cette plage pour assurer une couverture sanitaire, en accompagnement, entre autres corps constitués, de la Protection civile et ce, durant toute la saison estivale.

Elle a annoncé, également à l'occasion, la création d'un centre d'héber-

gement au profit des accompagnateurs de malades atteints de cancer, notamment ceux pris en charge au niveau du Centre de lutte contre le cancer de Draâ Ben Khedda. Pour la prochaine rentrée scolaire, Mme Hamlaoui, a révélé un plan spécial qui profitera aux enfants scolarisés de toute la wilaya des deux cycles primaire et moyen. La nouveauté, cette année, est l'ajout de tenues vestimentaires aux kits scolaires qui seront distribués aux enfants nécessiteux, et qui comprennent d'habitude des fournitures scolaires et des tabliers, conformément aux programmes du ministère de l'Education nationale. Outre l'accom-

pagnement des personnes aux besoins spécifiques et des orphelins, qui bénéficient d'aides de façon périodique, la présidente a indiqué que le CRA a initié un atelier de couture au profit des femmes veuves, qui est en cours de réalisation au niveau de la wilaya. Avant de conclure sa visite, Mme Hamlaoui a tenu une rencontre avec les bénévoles de son instance avec lesquels elle a abordé les réalisations du CRA. Elle a salué, enfin, l'engagement du comité de wilaya de Tizi-Ouzou, qui compte un millier de bénévoles, entre adhérents et volontaires réguliers qui interviennent à l'échelle nationale et internationale.

UNION ALGÉRIENNE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (UAR)

La valeur à assurer des projets dans le ferroviaire dépasse les 400 milliards DA

La valeur à assurer des projets lancés récemment dans le secteur ferroviaire a dépassé les 400 milliards de dinars, a indiqué le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia.

«**D**es projets importants dans le secteur ferroviaire ont été lancés récemment. La valeur à assurer, au titre de ces projets, a dépassé les 400 milliards de dinars», a déclaré M. Benmicia à la «Revue de l'Assurance» publiée par le Conseil national des assurances (CNA).

Le président de l'UAR a expliqué que ces projets impliquent l'intervention de plusieurs parties et se décomposent en plusieurs phases qui impactent la structure de la couverture assurancière. Ces phases concernent la partie études, le transport des matériaux, équipements et autres engins et installations, ainsi que la partie travaux, proprement dite, avec l'entreposage, la construc-



tion génie-civil, ouvrages d'art, le montage et l'installation d'équipements.

«La couverture de ce genre de projets requiert, souvent, une bonne évaluation des risques et des moyens pour effectuer un suivi et des visites sur site, pour améliorer les conditions de souscription», souligne le premier responsable de l'association professionnelle dans le dernier

numéro de la revue.

Concernant les grands projets du secteur minier, le responsable a fait savoir que la couverture de ces projets «nécessite la mobilisation de capacités financières importantes et présente, quelquefois, un certain niveau de complexité, en cas de recours aux mécanismes de division ou de partage des risques tels que la réassurance, la coassurance ou les

pools de co-réassurance».

Dans ce contexte, M. Benmicia a indiqué que pour les assureurs nationaux qui couvrent ces projets, le recours à la réassurance, y compris internationale, est «indispensable» pour maîtriser les engagements pris, soulignant qu'«une démarche de coassurance a été mise en place par des assureurs nationaux pour certains projets», dans le but d'optimiser la capacité de rétention nationale, limiter le recours au marché international de la réassurance et réduisant ainsi la sortie de devises vers l'étranger.

Interrogé sur la part de l'assurance construction et des risques techniques en Algérie, le responsable a souligné que le volume annuel des primes avoisine les 10 milliards de dinars, et que la branche représente une part d'environ 7,5% du marché des assurances Dommages, dans son ensemble.

Le président de l'UAR prévoit une croissance du chiffre d'affaires de la branche assurance Construction au cours des prochaines années, à la faveur de l'accélération des investissements, notamment dans les secteurs du BTPH et du ferroviaire.

ASSURANCES

L'Algérie abritera début décembre prochain la 14^e conférence annuelle d'Aman Union

L'Algérie abritera les 1, 2 et 3 décembre prochain les travaux de la 14^e conférence annuelle d'Aman Union, une association regroupant les compagnies d'assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a annoncé, ce lundi à Alger, le P.-dg de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), Zouhir Laïche.

M. Laïche s'exprimait en marge de la cérémonie de signature d'une convention-cadre entre la Cagex et le groupe Saidal, afin d'accompagner le groupe public dans sa stratégie de positionnement sur les marchés internationaux des produits pharmaceutiques, notamment dans les pays africains. A cette occasion, M. Laïche a affirmé que la tenue de cette conférence est une « première » pour l'Algérie qui est un membre fondateur de cette asso-

ciation qui regroupe 16 pays du monde arabo-musulman. « Cette conférence revêt une importance capitale pour l'Algérie et va nous permettre de réunir toutes les grandes compagnies d'assurance du crédit à l'exportation afin d'aborder les grands enjeux du secteur dans un contexte géopolitique particulier », a-t-il expliqué. Fondée en 2009, Aman Union vise à promouvoir et à développer le secteur de l'assurance des risques commerciaux et non com-

merciaux dans les pays membres et à renforcer les relations mutuelles entre les membres. Cette association œuvre à encourager, notamment, l'échange d'informations, l'assistance technique, l'expertise et la consultation entre les membres, ainsi qu'à partager des informations sur le recouvrement de créances, des centres de formation et d'autres institutions qui contribuent au progrès du secteur de l'assurance-crédit à l'exportation.

PARTENARIA

L'avenir de la société BHI Algérie au centre d'entretiens entre les groupes Sonelgaz et Imetal

L'avenir de la société mixte algéro-coréenne BHI Algérie était au centre d'entretiens entre les groupes Sonelgaz et Imetal, actionnaires dans cette société spécialisée dans la fabrication de chaudières de récupération, d'échangeurs thermiques et d'accessoires pour centrales électriques, a indiqué un

communiqué du groupe Sonelgaz. Le P.-dg du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, lundi au siège de la Direction générale, son homologue du groupe des Industries métallurgiques et sidérurgiques (Imetal), Adel Khemane, l'occasion pour les deux parties d'examiner l'avenir du partenariat

dans le cadre de la société mixte algéro-coréenne BHI Algérie, précise la même source. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres dirigeants des deux groupes, les deux parties ont discuté des moyens d'activer ce partenariat. A cette occasion, M. Adjal a souligné que son groupe «souhaite

étendre ce partenariat à d'autres domaines selon le principe gagnant-gagnant», ajoute le communiqué. La société mixte algéro-coréenne BHI Algérie a été créée en 2018. Imetal détient 35% de son capital, Sonelgaz 30% et B.H.I 35%. Son siège se trouve dans la wilaya de Relizane.

BANDE DE GHAZA

Des martyrs dans cinq frappes sionistes



Le bilan de cinq attaques de l'armée d'occupation sioniste mardi et mercredi dans la bande de Ghaza, dont une contre une école de l'UNRWA, s'est aggravé à 57 martyrs, indiquent des sources médiatiques citant des responsables palestiniens.

La Défense civile de la bande de Ghaza, citée par des médias, a annoncé, mercredi, que 57 Palestiniens sont tombés en martyrs dans cinq frappes de l'armée sioniste distinctes dans le centre, le sud et le

nord de la bande de Ghaza, dont une sur une école de l'UNRWA. Mohammad al-Moughaïr, un responsable de la Défense civile, a fait état tard mardi soir de 48 martyrs, revoyant en hausse le précédent bilan de 44 personnes tombées en martyr donné dans l'après-midi par le porte-parole de l'organisation, Mahmoud Bassal, qui avait qualifié des attaques de «trois massacres survenus en moins d'une heure».

Trois heures plus tard, vers 01h00 et 01h30 locales mercredi (22h00 et 22h30 GMT mardi), M. Bassal a rapporté deux frappes sionistes supplémentaires qui ont fait sept blessés et deux martyrs dans le centre de la

bande de Ghaza. Les trois premières frappes meurtrières ont eu lieu à proximité d'une station-service d'Al-Mawasi à l'ouest de Khan Younès, sur une école administrée par l'agence de l'Onu pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) dans le camp de réfugiés de Nousseirat, et près d'un rond-point de Beit Lahia, rappelle t-on.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre dernier, faisant 38.713 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 89.166 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

CIBLAGE DES MÉDIAS PALESTINIENS PAR L'ARMÉE SIONISTE Une politique systématique

Le superviseur général des médias officiels en Palestine, Ahmed Assaf, a affirmé, mardi, que le ciblage des médias palestiniens par l'armée d'occupation sioniste était une politique «systématique», a rapporté l'agence de presse Wafa.

Recevant mardi au siège de l'Autorité de radiodiffusion publique à Ramallah, le consul général de France en Palestine, Nicolas Cassianides, M. Assaf a indiqué que «malgré les obstacles auxquels les médias palestiniens officiels sont confrontés, en raison des agissements de l'armée sioniste, ces derniers suivent le rythme du développement des nouveaux médias».

«Nos médias officiels ont en effet lancé des dizaines de plateformes diffusant dans sept langues étrangères, dont le français, afin de porter le message du peuple palestinien dans le monde», s'est félicité M. Assaf. Pour sa part, le consul français a exprimé sa solidarité avec les journalistes palestiniens, réitérant son intérêt à signer des accords qui reflètent la coopération médiatique entre les deux parties. Selon le Syndicat des journalistes palestiniens, plus de 500 violations contre les journalistes palestiniens ont été commises par les forces d'occupation sioniste, depuis le début de l'année 2024. S'exprimant lors d'un sit-in hebdomadaire tenu dans le centre culturel d'Al-Bireh, en soutien aux détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation, le président du comité des libertés du syndicat des journalistes, Mohammed Al-Laham, a fait état de 44 journalistes tombés en martyrs au cours du premier semestre de l'année 2024.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc compte renforcer «l'attrait des groupes miniers internationaux pour cette région»

Le Maroc, qui exploite sans vergogne les ressources naturelles du Sahara occidental depuis des années, compte accélérer sa politique expansionniste à travers le renforcement de «l'attrait des groupes miniers internationaux pour cette région» afin de légitimer et consolider l'occupation militaire de ce territoire. Signe de l'intensification de cette politique de pillage en règle des ressources du Sahara occidental, l'Office national marocain des hydrocarbures et des mines (Onhym), piloté par Amina Benkhadra, a été chargé, dernièrement, d'octroyer les permis miniers au Sahara Occidental. Auparavant, ces permis étaient gérés par la Direction des mines au ministère de la Transition énergétique et du développement durable au Maroc, dirigé par Leïla Benali. L'implication de l'Onhym a pour objectif de «renforcer l'attrait des groupes miniers internationaux pour cette région», explique un média français, affirmant que les services de Amina Benkhadra souhaitent «multiplier les coentreprises avec des juniors d'exploration minières, afin de mutualiser les risques». L'appropriation du Sahara occidental par le Maroc avec l'exploitation de ses ressources naturelles ne date pas d'hier. Durant de longues années, l'occupant marocain exploite illégalement les richesses du territoire contri-

buant, ainsi, à prolonger le conflit et les souffrances du peuple sahraoui. L'exemple du phosphate est emblématique. En 1947, les Espagnols découvrent un gisement qu'ils baptisent Phosboucraa, où le minerai est d'extraction facile, pratiquement à ciel ouvert. Depuis le départ des Espagnols, le minerai de Boucraa est exploité puis commercialisé à travers le monde par l'Office chérifien du phosphate (OCP) dont le roi Mohamed VI est actionnaire. Pourtant, le Sahara occidental est inscrit sur la liste de l'Onu des territoires non autonomes dès 1963. Autrement dit, le Maroc n'est pas souverain sur le Sahara occidental. Il n'en est pas non plus la puissance administrante, puisque l'Espagne conserve ce statut depuis 1965. Le Maroc est donc la puissance occupante, administrant la population et exploitant illégalement les ressources de ce territoire.

Ses efforts sont soutenus par un bon nombre d'entreprises internationales qui tirent profit du conflit. Ces entreprises actives au Sahara Occidental créent des emplois pour les colons marocains présents illégalement, à la fois par des investissements directs et par les exportations des produits vers des pays étrangers, en violation des Conventions de Genève. Le Gouvernement norvégien a, d'ailleurs, qualifié l'exploration pétro-

lière du Maroc au Sahara Occidental de «violation particulièrement grave des normes éthiques fondamentales», estimant que «cela peut renforcer les revendications de souveraineté du Maroc et contribuer ainsi à saboter le processus de paix de l'Onu». Pis encore, il y a quelques années, une fuite du ministère marocain des Affaires étrangères montre de quelle façon le Maroc utilise les ressources naturelles du Sahara Occidental pour entraîner d'autres pays dans sa propre occupation illégale du Sahara Occidental à travers l'implication d'entreprises étrangères dans le pillage. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels et le rapporteur de l'Onu sur le droit à l'alimentation ont tous deux souligné que les Sahraouis étaient touchés par la pauvreté et ne récoltaient en rien les bénéfices des investissements considérables réalisés sur leurs propres terres.

En 2016, le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a souligné la nécessité d'obtenir le «consentement préalable, libre et éclairé du peuple sahraoui à la réalisation de projets de développement et d'opérations d'extraction (de ressources)», après avoir examiné la copie du Maroc au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Par ailleurs, le Maroc qui profite

de l'exploitation du Sahara occidental qu'il maintient sous occupation, ne gère pas les ressources du territoire de manière durable. Une analyse indépendante de 2011 commandée par l'UE, a démontré l'épuisement quasi total des stocks de poissons au large du Sahara Occidental. Un autre rapport d'évaluation de 2017 de l'UE sur l'accord de pêche UE-Maroc a révélé qu'à l'exception des sardines, toutes les espèces pélagiques au large des côtes du Sahara Occidental - étaient sur-exploitées, à la suite d'années de pêche intense par les flottes locales, européennes et autres étrangers. La situation n'est guère meilleure dans d'autres secteurs. L'agriculture dans le désert n'est pas une entreprise durable. «Les réserves d'eau souterraines dans la zone autour de Dakhla, qui devraient être utilisées au profit des personnes qui y vivent, sont en voie d'épuisement du fait de l'agro-industrie», avait alerté l'Observatoire Western Sahara resource watch (WSRW).

Selon cet observatoire, les travailleurs du phosphate, au Sahara Occidental se sont plaints du risque sanitaire auquel ils sont exposés. Mais l'OCP nie que les sous-produits toxiques de l'industrie du phosphate causent des maladies et la mort, et ont des effets désastreux sur l'environnement.

LIGUE 1 MOBILIS

« L'application de la VAR se fera de manière graduelle »

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a exprimé sa satisfaction quant à l'introduction de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dans le Championnat de Ligue 1 dès l'entame de cette nouvelle saison 2024-2025.

« Le championnat d'Algérie de Ligue 1 vient de se doter de la technologie de la VAR pour la première fois. C'est un défi que nous avons relevé. L'application de cette technologie se fera de manière graduelle jusqu'à son application dans toutes les rencontres du Championnat », a déclaré Sadi au site officiel de la Confédération africaine de football (CAF).

La technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage a été officiellement introduite dans le Championnat de Ligue 1 Mobilis ce week-end, à l'occasion des matchs ES Sétif-MC El Bayadh (1-0) et Olympique Akbou- NC Magra (1-0), comptant pour la première journée de la nouvelle saison 2024-2025. M. Sadi a également souligné « l'aide précieuse » de la CAF dans la mise en œuvre de ce projet, notamment à travers la formation de 35 arbitres algériens à cette technologie.

« La Fédération algérienne de football s'efforce de se hisser au niveau des standards internationaux et de mettre en application les recommandations de la FIFA. « Nous remercions également la CAF pour son soutien, notamment dans la formation de nos arbitres à l'utilisation de la VAR », a-t-il ajouté. En février dernier, le président de la FAF avait annoncé le lancement de la VAR en Championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison 2024-2025. Quelques semaines plus tard, la FAF avait lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR, tout équipés. Pour rappel, la VAR a été utilisée à partir des quarts de finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, en demi-finales, et en finale, disputée le 5 juillet et remportée par le CR Belouizdad face au MC Alger (1-0).

HOUSSEM AOUAR :

« Je suis toujours à 100% pour la sélection »

Le milieu de terrain algérien d'Al-Ittihad et international algérien Houssem Aouar a tenu à clarifier sa situation suite aux rumeurs qui ont circulé après son forfait pour le match face au Liberia, le 10 septembre dernier. Des voix s'étaient élevées, injustement, pour suggérer que le joueur avait refusé de jouer pour l'Algérie après avoir été libéré pour cause de blessure.



Dans une déclaration ferme accordée au média Africa Foot United, Aouar a précisé : « Le staff a toutes les images. Ils alimentent quelque chose de mauvais. Nous, on est concentrés et je suis à 100% avec la sélection. » Ce démenti fait suite à une controverse née en partie après la diffusion d'images montrant Aouar s'entraînant normalement avec Al-Ittihad quelques jours seulement après avoir quitté le rassemblement des Verts. Pour rappel, Houssem Aouar avait brillé lors du premier match de l'Algérie durant le stage de septembre,

notamment en marquant un but contre la Guinée équatoriale. Cependant, le joueur a été annoncé forfait pour blessure et renvoyé à son club en Arabie saoudite. Cela n'a pas manqué de soulever des interrogations parmi les observateurs, d'autant plus que les images de son entraînement semblaient contredire la gravité de sa blessure. Toutefois, il semble que la situation soit plus nuancée. La blessure d'Aouar aurait été suffisamment préoccupante pour l'empêcher de disputer le match face au Liberia, mais pas assez grave pour l'éloigner des terrains sur une

longue durée. Ce type de blessure, fréquent chez les athlètes de haut niveau, peut nécessiter une période de récupération plus courte selon l'évolution du joueur.

La controverse avait tout de même trouvé écho auprès du public, certains mettant en doute l'engagement du joueur avec l'équipe nationale. Cependant, avec son démenti, Aouar réaffirme son attachement à l'Algérie et espère que ces spéculations ne viendront pas ternir l'unité et la dynamique positive autour de l'équipe.

L'Algérie ne participera pas à la 8^e édition du CHAN

L'Algérie ne participera pas à la 8^e édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), qui se déroulera du 1^{er} au 28 février 2025, conjointement au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Cette décision a été annoncée samedi soir par la Fédération algérienne

de football (FAF).

Réorientation des efforts vers les jeunes catégories

Dans un communiqué publié sur son site officiel, la FAF a précisé que « le bureau fédéral a décidé de ne pas participer à cette compétition et de réorienter ses efforts et ses

ressources vers les jeunes catégories, tant masculines que féminines », suite à sa réunion ordinaire. Pour rappel, le président de la CAF, Patrice Motsepe, a confirmé, lundi dernier à Nairobi, que le CHAN se tiendra du 1^{er} au 28 février 2025, après avoir été initialement

prévu pour 2024. Cette édition constituera une répétition pour le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, à deux ans de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2027. Les éliminatoires du CHAN se dérouleront entre octobre et décembre 2024.

COMMENT JE SUIS DEVENU SUPER-HÉROS



20h25 **TMC**

Paris 2020. Dans une société où les surhommes sont banalisés et parfaitement intégrés, une mystérieuse substance procurant des super-pouvoirs à ceux qui n'en ont pas se répand. Face aux incidents qui se multiplient, les lieutenants Moreau et Schaltzmann sont chargés de l'enquête. Avec l'aide de Monté Carlo et Callista, deux anciens justiciers, ils feront tout pour démanteler le trafic. Mais le passé de Moreau ressurgit, et l'enquête se complique...

Porté par une belle distribution, un divertissement ambitieux et réussi, à la croisée de plusieurs genres.

HPI MOSAÏQUE



20h10 **TF1**

Plusieurs semaines ont passé et le ventre de Morgane s'est bien arrondi, ce qui rend les investigations encore plus pénibles pour elle. Mais Karadec et ses collègues ont besoin d'elle pour résoudre le meurtre d'une influenceuse en plein direct sur les réseaux sociaux, qui leur donne du fil à retordre. Dans le même temps, le test de paternité commandé par Théa va générer tous les fantasmes : qui de David, Timothée ou Karadec est le père du bébé qu'attend Morgane ?

Un épisode haut en couleurs et en rebondissements. Morgane est au top de sa forme dans une scène music hall improvisée très réussie...

ENVOYÉ SPÉCIAL L'EAU MINÉRALE EN EAUX TROUBLES



19h55 **2**

« L'eau minérale en eaux troubles » : Ces derniers mois, l'industrie des eaux minérales françaises a été fortement secouée par une série de scandales et de révélations. Se prétendant soucieuse de préserver le milieu naturel, celle-ci multiplie les pratiques pour le moins illicites selon plusieurs enquêtes : sources polluées, prélèvement illégal de l'eau, soupçons de tromperie et de fraude à grande échelle. Pour les Français, qui consomment chaque année 9 milliards de bouteilles d'eau minérale, la confiance s'est évaporée • « Vie chère : colère sous les tropiques » • « Israël : les fantômes de Nir Oz » • « Les destins brisés de Gaza ».

MEURTRES À... MEURTRES À CAYENNE



20h10 **3**

Le corps d'un brillant biologiste est retrouvé éborgé, après une soirée de carnaval, au pied du mythique Fort Cépérrou, qui surplombe la ville de Cayenne en Guyane. Un triangle et un rond, des signes cabalistiques, sont gravés sur le visage de la victime. Le capitaine Cassandra Molba, enceinte, est chargée de l'affaire, secondée par le lieutenant Antoine Lagarde. Ensemble ils vont plonger dans une sombre histoire de brevet volé sur fond de légendes amérindiennes, de mythes et de traditions guyanaises... Un casting intéressant - Philippe Caroit et Nadège Beausson-Diagne en tête - et les décors naturels de la Guyane...



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LE MONDE N'EXISTE PAS



19h55 **arte**

Chargé de rédiger les news du soir dans une rédaction parisienne, Adam Vollmann est soudain confronté à une information qui va bouleverser sa vie : dans sa bourgade d'enfance, la jeune Lola Montès, 16 ans, a été assassinée. Les flashes qui passent en boucle sur les chaînes d'info font état d'un fugitif, armé d'un fusil, qui ne semble pas inconnu du jeune quadra... Il demande alors à son responsable de partir enquêter sur le terrain. Arrivé sur place, le passé surgit à la gorge du jeune homme. Coûte que coûte, il va néanmoins tenter de contacter les proches de l'affaire, pour tenter d'envoyer un premier article.

LES 5 VIES DE LA TERRE LES PLANTES



20h05 **5**

Retour sur l'histoire et les secrets des plantes sur notre planète. Ce sont elles qui ont façonné la Terre et la vie telle qu'on la connaît aujourd'hui. Elles ont transformé un environnement inadapté au développement de la vie en un paradis vert. Si l'on ne peut que théoriser sur cette histoire, il semble que tout a commencé avec les algues marines apparues dans les cheminées hydrothermales.

S'en suit alors une conquête des continents où leur rencontre avec les mycètes, communément appelées champignons, va créer les premiers écosystèmes.

AIR FORCE ONE



20h10 **W9**

Après avoir semé le trouble au Kazakhstan, le général Alexander Radek est capturé par un commando russo-américain et jeté en prison. Trois semaines après, le président américain John Marshall reçoit un accueil triomphal à Moscou et lance une solennelle déclaration de guerre au terrorisme. Alors qu'il rentre à Washington à bord de l'«Air Force One» en compagnie de sa femme, de sa fille et de son cabinet, des terroristes investissent l'appareil et séquestrent les passagers. Caché dans les soutes, il a feint une évasion par la capsule de sauvetage. Lui seul peut encore agir pour sauver les siens.

INFERNO



20h05 **Chérie 25**

Poursuivi, Bertrand Zobrist, célèbre généticien, se jette du haut d'une tour. Trois jours plus tard, après avoir fait un terrible cauchemar, le professeur Robert Langdon se réveille dans un hôpital de Florence.

Il est aussitôt poursuivi par une tueuse et doit la vie sauve à son médecin, Sienna Brooks, qui accepte de le cacher pour un temps chez elle. En proie à d'inquiétantes hallucinations, il découvre bientôt un mystérieux objet dans la poche de son veston. Cet objet s'avère être une carte en lien avec une énigme pour retrouver un virus inventé par Dante.

Web : www.lemidi-dz.com



Quotidien national d'information

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Fadjr	05:06
Dohr	12:39
Asr	16:02
Maghreb	18:37
Icha	20:00

LIBAN

AU MOINS 51 MARTYRS ET PLUS DE 220 BLESSÉS DANS DE NOUVELLES FRAPPES SIONISTES

Le ministre libanais de la Santé, Firass Abiad, a annoncé dans un nouveau bilan que 51 personnes sont tombées en martyr et plus de 220 ont été blessées dans des frappes sionistes intensives sur le Liban mercredi.

« Depuis ce matin, 51 personnes sont tombées en martyr et 223 blessées dans les différentes frappes sur le Liban », a déclaré le ministre durant une conférence de presse. Un précédent bilan de son ministère faisait état de 23 martyrs.

Depuis une semaine, les agressions sionistes contre le Liban ont fait plus de 558 martyrs, dont plus de 50 enfants et 95 femmes, et 1.835 blessés, selon le bilan officiel annoncé par le ministère libanais de la Santé.

Ces frappes sont menées parallèlement avec les agressions génocidaires sionistes contre la bande de Ghaza, en cours depuis bientôt une année, faisant 41.467 martyrs et 95.921 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus, au milieu d'une destruction massive d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



VALEUR MARCHANDE

TROIS LATÉRAUX GAUCHES DES VERTS DANS LE « TOP 5 » AFRICAIN



Avec le retour au premier plan de Jaouen Hadjam, il y a clairement de la qualité chez les Verts dans ce secteur. Vladimir Petkovic, sélectionneur de l'Algérie, peut compter sur Rayan Aït-Nouri dans ce rôle mais aussi Ramy Bensebaïni en cas d'urgence. Le trio en question fait partie du « top 5 » des latéraux gauches africains les mieux cotés sur le marché selon l'observatoire CIES Football. Détails. C'est Aït Nouri qui domine le classement. En effet, le pensionnaire de Woverhampton vaut 38 millions d'euros. L'âge (23 ans) et le championnat (Premier League) dans lequel évolue le joueur restent déterminants dans cette appréciation. Le Dz voit le Mozambicain Reinildo Mandava (30 ans/Atlético Madrid) et le Sénégalais Ismaïl Jakobs (25 ans/Galatsaray SK)

arriver (loin) derrière.

La belle remontée de Hadjam

En 4^e position, il y a Ramy Bensebaïni (29 ans) qui joue au Borussia Dortmund et coûterait 7 millions d'euros d'après la boîte spécialisée. Cette baisse nette (il était à 12 millions d'euros en décembre 2023) dans la valeur marchande s'explique par le fait qu'il n'ait pas trop joué depuis la saison écoulée (blessure au genou) sinon il serait certainement sur le podium. Pour clore le « top 5 », on retrouve Jaouen Hadjam (6 millions d'euros) complètement ressuscité depuis qu'il a rejoint les BSC Young Boys (Suisse) l'hiver écoulé. Pour faire le parallèle avec Transfermarkt, on notera que l'ancien pensionnaire du FC Nantes (21 ans) en valait 3 fois moins (1.5 million d'euros) avant son arrivée chez les Bernois.

CULTURE :

Le 16^e Fibda aura lieu du 1^{er} au 5 octobre à Alger

Le 16^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 1^{er} au 5 octobre à l'Esplanade Riadh El Feth (Oref) sous l'intitulé, « Histoires algériennes », verra la participation, outre l'Algérie, de quatorze pays, ont annoncé, hier mardi à Alger, les organisateurs du Festival.

Durant cinq jours, le 16^e Fibda mettra sous les projecteurs de nouveaux auteurs algériens de BD qui présenteront leurs nouvelles productions en Arabe, en Tamazight et en Français et verra l'organisation de plusieurs activités en lien avec le 9^e Art, animés par des scénaristes, bédéistes, académiciens, et des professionnels du Cosplay, d'Algérie et de pays de tous les continents, dont la Palestine, le Liban, la Tunisie, la Syrie, l'Italie, les USA, le Japon, la Suisse, et la République démocratique du Congo.

Les stands des pays participants présenteront, entre autre, des ouvrages et des expositions, aux thématiques qui établissent des passerelles avec l'Algérie, à l'instar de la Suisse avec l'ouvrage intitulé, « Le long chemin jusqu'aux accords d'Evian, souvenirs de Suisse (1960-1962) » de l'historien suisse Marc Perrenoud et la dessinatrice de BD, l'Algérienne, Bouchra Mokhtari, ou le Japon avec l'exposition de l'enseignante à l'université de Tsukuba et bédéiste Aoyogi Etsuko qui a consacré plusieurs de ses ouvrages à l'Algérie. D'un autre côté, une vingtaine de conférences aborderont plusieurs thématiques sur le 9^e Art, à l'instar de « L'édition en Tunisie », « Les héros de la BD algérienne », « Festival Lucca Comic & Games », « De la BD au journalisme », « Littérature, manga: pont culturel entre le Japon et l'Algérie », « L'auto édition BD, pour la promotion des bédéistes africains », et « La BD, vecteur de pédagogie de la langue arabe ».

Lors de ce 16^e Fibda, une douzaine de Masters Class aux thèmes d'apprentissage différents selon les âges et les niveaux, sont prévus, à l'exemple de « L'atelier Naâr » (pour enfants et adolescents), « Atelier BD » (Tunisie), « Atelier modelage 3D de figurines » (héros de BD), ou encore, « Atelier Dylan Dog ».

D'autres ateliers, encadrés par des bédéistes universitaires seront destinés aux étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux Arts d'Alger qui auront à aborder avec leurs formateurs entre autre, « La narration graphique au-delà de la BD », « Réaliser une couverture Comics » et « Limite comme stimulate créatif ».

Les films japonais d'animation, « Children of the Sea » et « The house of the lost on the Cape » seront projetées à la salle Ibn Zeydoun, alors que de jeunes artistes du concours Cosplay, défilent durant cinq jours, sur l'esplanade de l'Oref, au plaisir du « nombreux public attendu », selon les organisateurs.

Le 16^e Fibda rendra également hommage à Mohamed Mazari, connu sous le nom d'artiste, »Maz« et Mohamed Aram, deux grandes figures de la BD algérienne, ainsi qu'à l'universitaire et bédéiste japonaise, Aoyogi Etsuko.

TINDOUF

Fin de cavale pour les cambrioleurs d'un magasin de téléphones

La police judiciaire de la wilaya de Tindouf a réussi à interpellier les responsables d'un braquage survenu, au début de la semaine en cours, dans un magasin de téléphones mobiles, situé en plein centre-ville. Cette opération a également permis la récupération des objets volés.

Selon un communiqué rendu public ce mercredi par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), « les faits remontent à un appel d'urgence reçu par la salle d'opérations de la police de Tindouf au numéro vert 1548, signalant qu'un commerce était en cours de cambriolage » et que « ses propriétaires étaient attaqués par un groupe d'individus masqués armés de couteaux ».

Dès la réception de cet appel, précise la même source, « les enquêteurs se sont immédiatement mobilisés pour mener des investigations opérationnelles et techniques approfondies ».

En moins de 24 heures, indique la DGSN, ils ont réussi à « identifier les principaux suspects et leurs complices », aboutissant à leur arrestation. De plus, la voiture utilisée pour le braquage, qui était équipée de fausses plaques d'immatriculation pour tromper les forces de l'ordre, a également été récupérée. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tindouf.